

Programmes de vaccination des provinces et des territoires pour les adultes en santé et préalablement vaccinés au Canada (en date de septembre 2025)

Ce tableau résume les calendriers de vaccinations de routine pour les adultes en santé préalablement vaccinés au Canada. Ce calendrier est mis à jour régulièrement en collaboration avec le Comité canadien d’immunisation (CCI)

		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux pour les adultes en santé												
Abbréviation	Description	CB	AB	SK	MB ¹	ON	QC	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
dcaT	Vaccin contre la diphtérie (dose réduite), la coqueluche acellulaire (dose réduite) et le tétanos	À chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	À chaque grossesse	Une dose de Rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse	Aux 10 ans et à chaque grossesse	Une dose de rappel à l'âge adulte et à chaque grossesse
dT	Vaccin contre la diphtérie (dose réduite) et le tétanos	À chaque 10 ans	N/D	N/D	N/D	Aux 10 ans	Une dose à 50 ans	Aux 10 ans	Aux 10 ans	N/D	N/D	Aux 10 ans	N/D	Aux 10 ans
Inf	Vaccins contre la grippe	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour les 75 ans et plus ²	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes	Annuellement pour tous les adultes
Pneu-P-23	Vaccin polysaccharidique 23-valent contre le pneumocoque	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus	N/D	N/D	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes 18 ans et plus à haut risque	Une dose pour les 65 ans et plus et tous les résidents d'établissements de soins prolongés ou intermédiaires, ainsi que les personnes à haut risque	N/D	Une dose pour les 50 ans et plus
Pneu-C-20	Vaccin conjugué 20-valent contre le pneumocoque	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus qui n'ont jamais reçu de dose du vaccin Pneu-P-23	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à risque	N/D	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à haut risque	Une dose pour les 65 ans et plus et les personnes à risque	N/D
VRS	Vaccin contre le virus respiratoire syncytial	N/D	Une dose pour les 75 ans et plus	N/D	N/D	N/D	N/D	Une dose pour les 75 ans et plus	N/D	Une dose pour les 75 ans et plus	N/D	N/D	N/D	N/D
Zona	Vaccin contre le zona	N/D	N/D	N/D	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 70 ans	Deux doses pour les 75 ans et plus	N/D	N/D	2 doses pour les 50 ans et plus	N/D	2 doses pour les adultes de 65 à 79 ans	N/D	N/D

VPH	Vaccins contre le virus du papillome humain	Moins de 19 ans et certains adultes de moins de 27 ans ³	Moins de 27 ans ⁴	N/D	N/D	N/D	Moins de 21 ans	Moins de 27 ans	Programme de rattrapage : Moins de 19 ans	18 à 26 ans et adultes à haut risque ⁴	N/D	Moins de 27 ans et les personnes à haut risque	Moins de 27 ans	Moins de 27 ans
-----	---	---	------------------------------	-----	-----	-----	-----------------	-----------------	---	---	-----	--	-----------------	-----------------

1	Le Manitoba applique la politique suivante à tous les vaccins financés par les fonds publics : Les personnes qui ne reçoivent pas un vaccin financé par les fonds publics lorsqu'il est recommandé pour la première fois peuvent donc recevoir le vaccin à tout moment par la suite (sauf indication contraire).
2	Le vaccin contre la grippe est offert gratuitement sur demande pour toute personne de 6 mois et plus.
3	Certaines personnes de 27 ans et plus sont admissibles gratuitement au traitement contre le VPH, comme celles souffrant d'une maladie chronique ou d'un système immunitaire affaibli.
4	Le vaccin contre le VPH est financé par des fonds publics pour les adultes présentant des facteurs de risque les exposant à un risque accru d'infection par le VPH.
N/D	Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics pour les adultes dans cette province ou ce territoire.

